

# Christian Dior

SOCIETE EUROPEENNE AU CAPITAL DE € 361 015 032 - 582 110 987 R.C.S PARIS  
30 AVENUE MONTAIGNE - 75008 PARIS

## Politique de rémunération des mandataires sociaux Assemblée générale mixte du jeudi 17 avril 2025

### Résultats des votes (Article R.22-10-14 IV du Code de commerce)

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de la société CHRISTIAN DIOR du jeudi 17 avril 2025, a approuvé sans modification et comme suit, les résolutions relatives aux politiques de rémunération des administrateurs et des dirigeants mandataires sociaux présentées dans le Rapport annuel au 31 décembre 2024 :

RESOLUTIONS	RESULTAT DU VOTE	LIEN VERS LE RAPPORT ANNUEL
<b>14ème Résolution</b> Politique de rémunération des Administrateurs	Approuvée à 100 %	Point 2.1.1 Pages 279 et 280
<b>15ème Résolution</b> Politique de rémunération du Président du Conseil d'administration	Approuvée à 99,86 %	Point 2.1.2 Pages 279 et 280
<b>16ème Résolution</b> Politique de rémunération du Directeur général	Approuvée à 99,87 %	Point 2.1.2 Pages 280 à 281